



Michelle Dion

Associée et notaire

T 514.954.2565
F 514.954.1905
Montréal
MDion@blg.com

[Clients privés](#)
[Planification pour clients privés](#)
[Fiscalité](#)

Michelle Dion axe sa pratique sur le **droit des personnes** ainsi que la rédaction de **testaments**, testaments fiduciaires et mandats de protection dans le cadre de la planification personnelle et successorale de ses clients. Elle participe à la rédaction d'actes constitutifs de **fiducies entre vifs** en collaboration avec le groupe Droit fiscal et elle conseille et assiste également les liquidateurs lors de la **liquidation de successions**.

Michelle s'occupe de procédures non contentieuses telles que :

- vérification de testaments
- obtention de lettres de vérification
- nomination d'un tuteur datif
- constitution d'un conseil de tutelle pour mineurs.

En matière de régimes de protection, elle voit à l'homologation de mandats de protection et à l'ouverture de régimes de protection.

Perspectives et événements

- Auteure, « Commentaire sur la décision Grenier c. Fritz (Succession de) – Recours des créanciers du défunt et la prescription de l'article 816 C.c.Q. » (EYB2016REP194), Repères, mai 2016.
- Autrice, « Signature à distance et présence virtuelle de témoins dans le cadre de testaments et de procurations », article de BLG, avril 2020

- Collaboratrice, « La liquidation d'une succession insolvable », 2e édition, Beauchamp, M., Éditions Yvon Blais inc., 2017.

À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

- Membre, Association de planification fiscale et financière
- Chargée de cours, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Prix et marques de reconnaissance

- Reconnue dans l'édition 2026 (et depuis 2025) de la publication *The Best Lawyers in Canada* (Fiducies et successions)

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2015
- Régimes de protection, Chambre des notaires du Quebec, 2015, (exécution de procédures non contentieuses devant notaire pour ce qui touche l'ouverture ou la révision de régimes de protection et les mandats donnés par des personnes en prévision de leur inaptitude)
- Diplôme de droit notarial, Université de Montréal, 2013-2014
- Baccalauréat en droit, Université de Montréal, 2013

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 800 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

© 2026 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.